

Pluralisme et ambition

Le Conseil de la Faculté de droit est un organe délibératif essentiel. Il se prononce sur les questions fondamentales relatives au fonctionnement de la Faculté, aux orientations de politique générale et aux projets pédagogiques. Il participe activement à l'élaboration de la stratégie de la Faculté et à sa mise en œuvre.

Le renouvellement du Conseil lors des prochaines élections est, dès lors, particulièrement important dans le contexte national ou local. Les évolutions structurelles du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche entraînent des conséquences sur nos missions d'enseignants-chercheurs et nécessitent une implication active et vigilante pour préserver l'accomplissement de notre mission de service public dans l'intérêt de nos étudiants.

A l'échelon local, notre premier mandat nous a permis, grâce à une volonté proactive du Doyen et votre implication, l'adoption d'une offre de formation renouvelée et particulièrement dynamique, exceptionnelle pour une Faculté de notre envergure. Nous souhaitons poursuivre cette politique à l'occasion d'un deuxième mandat afin de parachever le renouvellement entrepris.

Nous présentons la liste *Pluralisme et ambition*, construite pour être représentative de la diversité des maîtres de conférences qu'il s'agisse des sections CNU (01, 02 et 03), des spécialités ou des responsabilités. Une telle composition, reflet d'une représentation équilibrée des différentes sensibilités, a porté ses fruits, contribuant ainsi au dynamisme de la composante.

Nous sollicitons votre soutien pour mener un projet ambitieux décliné principalement autour de trois axes :

- permettre la bonne compréhension des intérêts de la faculté de droit et leur prise en compte dans les projets structurels d'ensemble qu'il s'agisse des étudiants stéphanois, des personnels administratifs ou des enseignants-chercheurs, avec une attention particulière à la situation des maîtres de conférences ;

- poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'une offre de formation dynamique, innovante et adaptée aux besoins des étudiants et du territoire tout en maintenant une exigence académique propice à leur réussite,

- accentuer les points forts de la faculté de droit de Saint Etienne en renforçant les dispositifs favorables à l'insertion professionnelle, la réussite des étudiants, le suivi personnalisé, les partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire ainsi que la visibilité et la singularité de nos formations.

Le pluralisme et l'ambition pour la Faculté de droit seront les piliers de notre action

Djoheur Zerouki (Droit privé), Pierre-Nicolas Barenot (Histoire du Droit), Maryline Grange (Droit public), Romuald Pierre (Droit privé), Mouna Mouncif-Moungache (Droit public), Jean-Arnaud Bas (Droit public).